POUR LES COLLÈGES
LE DÉPARTEMENT AGIT !

SAÔNE & LOIRE DÉPARTEMENT

DOSSIER DE PRESSE

RENTRÉE SCOLAIRE 2024 / 2025

POINT PRESSE AU COLLÈGE VICTOR HUGO À LUGNY

JEUDI 29 AOÛT 2024

C’EST LA RENTRÉE

Plus de 24 000 collégiens vont faire leur rentrée le 2 septembre. Ce jeudi 29 août 2024, André Accary, président du Département de Saône-et-Loire, et Mathilde Chalumeau, vice-présidente chargée des collèges, ont fait le point sur les nouvelles ambitions départementales pour les 60 collèges publics et privés dont la collectivité a la charge. Modernisation, sécurisation et bien-être des élèves et du personnel sont au programme pour un budget global de près de 62 millions d’euros.

Le Département de Saône-et-Loire emploie 493 agents au sein des 50 collèges publics afin d’assurer un service de qualité en matière de restauration, d’hygiène et de propreté des locaux, d’accueil, d’hébergement mais également de maintenance des bâtiments et d’entretien des espaces extérieurs. La modernisation, la sécurisation et le bien-être sont les trois axes des actions conduites par le Département de Saône-et-Loire pour un budget global de près de 62 millions d’euros.

> LA MODERNISATION

Pour offrir aux collégiens et aux équipes pédagogiques des collèges modernes, adaptés et fonctionnels, le Département de Saône-et-Loire investit, chaque année, dans les bâtiments : agrandissements, restructurations, construction, aménagements, isolation, accessibilité, performance énergétique et environnementales.

> LA SÉCURISATION

Au fur et à mesure des années, le Département déploie des moyens techniques et financiers importants pour assurer la sécurité des collégiens. Cela passe par la protection des bâtiments, mais aussi par la sensibilisation des collégiens face au harcèlement scolaire.

> LE BIEN-ÊTRE

Alimentation de qualité, sport pour tous, projets éducatifs et culturels, stages et apprentissage, citoyenneté et engagement sont autant de sujets sur lesquels le Département travaille pour favoriser le bien-être des collégiens et du personnel au sein des établissements.

62 M€
DE BUDGET GLOBAL

COLLEGE

51 COLLÈGES PUBLICS

9 COLLÈGES PRIVÉS

3 INTERNATS

24 742 ÉLÈVES
(21 560 en public + 3 182 en privé)

700 ÉLÈVES EN SEGPA

300 ÉLÈVES RÉPARTIS DANS 30 CLASSES ULIS
(Unité localisée pour l'insertion scolaire)

493 AGENTS DÉPARTEMENTAUX DES COLLÈGES

- 366 agents d'entretien et d'aide en cuisine
- 74 cuisiniers professionnels
- 53 agents de maintenance
- 29 agents d'accueil

COLLÈGE VICTOR HUGO À LUGNY

1,72 MILLIONS D'EUROS DE TRAVAUX RÉALISÉS

LES TRAVAUX

Au niveau visuel, les façades des ailes Sud et Est devenues vieillissantes nécessitaient une rénovation urgente, la façade « mur rideaux » composée uniquement de vitrages, orientée Sud-Est posait des problèmes thermiques et une surchauffe des couloirs. La typologie des menuiseries posait également quelques difficultés (grand ouvrants parfois condamnés).

Le collège disposait avant travaux d'un CDI à l'étage dans l'externat, ce qui ne facilitait pas l'accès ni la surveillance du flux des élèves. La création d'un nouveau CDI en relation avec la cour des élèves paraissait indispensable pour remettre au cœur de la vie des collégiens cet espace culturel.

La vie scolaire était de surface insuffisante, de même pour le pôle médicosocial situé assez loin de la vie scolaire. Ces deux entités étant amenés à travailler étroitement ensemble, il était nécessaire de les regrouper sur un même niveau accessible au rez-de-chaussée tout en positionnant l'infirmerie dans un endroit calme.

Quant à la salle d'arts plastiques existante, isolée en bout de bâtiment, celle-ci a été repositionnée à l'étage à la place du CDI pour être mieux intégrée aux autres disciplines.

Enfin, le collège ne disposait pas de foyer des élèves. Le bloc sanitaire des garçons a été en partie rénové pour intégrer un sanitaire PMR. Les travaux ont enfin permis la création d'un auvent pour la cour basse des élèves.

Pour mémoire aux normes « personnes à mobilité réduite ».

2014/2015, une extension des bâtiments a été réalisée pour le pôle technologie et la salle de musique ainsi que l'atelier de l'agent de maintenance.

En 2017, le collège avait bénéficié d'une restructuration du pôle scientifique et du pôle des enseignants. Puis en 2018, une opération de chauffage et de remplacement des éclairages a été conduite sur l'ensemble des salles.

2019, un préau a été construit dans la cour haute afin de proposer une surface couverte supplémentaire.

ENJEUX DU PROJET

> ENVIRONNEMENTAL

Le Département s'étant engagé dans une démarche environnementale, la réduction de la consommation énergétique est un enjeu fort avec la mise en œuvre d'une isolation extérieure aux critères d'éligibilité au Certificat d'Economie d'Energie.

> ENTRETIEN

Au-delà de l'économie d'énergie, le remplacement des menuiseries notamment des murs rideaux de la façade Sud-Est, permettent de faciliter d'entretien des vitreries.

> SÉCURITÉ

Le collège dispose à présent d'une seule entrée pour les élèves et les visiteurs par un portillon équipé d'un contrôle d'accès. Ce dispositif complète le système existant sur l'ensemble des portes du collège. Les garde-corps vieillissants et peu sécuritaires ont été remplacés.

SPÉCIFICITÉS DU PROJET

> TRAVAUX EN SITE OCCUPÉ

Les travaux ont été réalisés en site occupé avec des périodes très soutenues pendant les congés scolaires d'automne 2023, février 2024 et avril 2024. Le collège a fonctionné avec moins de 50 % des espaces extérieurs durant toute l'année scolaire 2023-2024.

> FONDATIONS SPÉCIALES

La nature du terrain existant composé essentiellement de remblais a nécessité la réalisation de 24 micropieux de plus de 10 m de profondeur sous le CDI et sous les poteaux de l'auvent.

> NOUVEAUX MURS EXTÉRIEURS

Les murs du CDI et ceux en replacement des murs rideaux ont été réalisés avec des ossatures bois préfabriqués ex-situe pour permettre une mise en œuvre rapide et la mise hors d'eau des locaux.

> OPÉRATION À TIROIRS

Dans l'ordre chronologique, création d'une nouvelle vie scolaire – création du nouveau CDI – déplacement de la salle d'art plastique – création d'un nouveau pôle médicosocial – création d'une lingerie et vestiaires agents.

TRAVAUX

1,72 M €

- **Coût des études :**
  94 993 € HT
- **Coût des travaux :**
  1 209 534 € HT
- **Subvention :**
  Etat : **833 330 € (DSID/Fond vert)**
- **Coût intervenants extérieurs :**
  Contrôleur technique, Coordinateur sécurité et protection de la santé, géotechnicien :
  20 696 € HT
- **Étalement de l'opération toutes phases comprises de juillet 2023 à mai 2024**

Plan Environnement

PRÉFET DE SAÔNE-ET-LOIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE NATION VERTE

Financé par
GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE RELANCE

LE COLLÈGE

- **Principal : Marc Dumont**
- **10 agents départementaux**
  - 2 cuisiniers
  - 7 agents d'entretien
  - 1 agent de maintenance
- **530 élèves** issus des communes d'Azé – Bissy-la-Mâconnaise – Burgy – Charbonnières – Chardonnay – Clessé – Cruzille – Fleurville – La Salle – Laizé – Lugny – Grevilly – Montbellet – Péronne – Senozan – Saint-Albain – Saint-Gengoux-de-Scissé – Saint-Maurice-de-Satonnay – Viré
- **471 demi-pensionnaires**
- **Adhésion Agrilocal depuis 2019**
- **Labellisé E3D**
- **Gourdes pour les 6e**
- **Tablettes :** collège équipé en mode individuel depuis la rentrée 2015

CDJ71

- **Les conseillers départementaux du collège Victor Hugo**

Enola MOREL et **Maxime POGGI** travaillent avec l'ensemble des jeunes élus du Mâconais sur un court-métrage et sur une journée départementale en faveur de l'engagement des jeunes.

Moder
nisa-
tion

MODERNISATION

Parmi ses nombreuses compétences, le Département a en charge les collèges de Saône-et-Loire. Il gère notamment les bâtiments. Il investit dans leurs constructions, rénovations, extensions… Il est également responsable de l'accueil, de l'entretien, de la maintenance et de la restauration scolaire.

Le Département a initié d'important travaux de rénovation afin que la sobriété énergétique soit étudiée de manière globale dans l'objectif du Décret tertiaire et du décret BACS et que les bâtiments et espaces permettent à ses occupants et utilisateurs de bien vivre le changement climatique :

- Le développement des énergies renouvelables (photovoltaïque, géothermie, chauffage bois)
- des travaux de performance énergétique (isolation par l'extérieur, changement de menuiseries, protection solaire, réfection de chauffage et de la ventilation en intégrant la qualité de l'air intérieur)
- le traitement végétal pour créer des ilots de fraîcheur
- la désimperméabilisation des cours

En 2024, le Département de Saône-et-Loire consacre 42 M€ aux collèges : 24 M€ en investissements et 18 M€ en fonctionnement.

LE POINT SUR LES GRANDS CHANTIERS EN COURS

AUTUN
Collège La Châtaigneraie
- Études de végétalisation
- En 2025

BOURBON-LANCY
Ferdinand Sarrien
- Réfection des toitures
- **Coût : 1,5 M€**
- Travaux en 2025

CHALON-SUR-SAÔNE
Robert Doisneau
- Changement des menuiseries – accessibilité
- **Coût : 950 000 €**
- Fin des travaux 2024

Jacques Prévert
- bâtiment SEGPA et administration
- **Coût : 2 750 000 €**
- Études en cours

CHAROLLES
Guillaume des Autels
- Maitrise de l'énergie et pôle scientifique
- **Coût : 7 500 000 €**
- Études en cours

COUCHES
Louis Pergaud
- Maitrise de l'énergie et restructuration partielle
- **Coût : 5 700 000 €**
- Début des travaux en 2025

ETANG-SUR-ARROUX
Claude Gabriel Bouthière
- Restructuration et extension partielle
- **Coût : 6 800 000 €**
- Études en cours

GIVRY
Le petit Prétan
- Restructuration globale et maitrise de l'énergie
- **Coût : 9 000 000 €**
- Début des travaux en 2025

MONTCENIS
Les Epontots
- Restructuration complète du collège
- Études de faisabilité en 2025

LA CLAYETTE
Les Bruyères
- Menuiseries – préau – sanitaires
- **Coût : 650 000 €**
- Début des travaux en 2025

MÂCON
Bréart
- Réfection de : menuiseries, sanitaires, salles sciences, locaux ménage
- **Coût : 930 000 €**
- Début des travaux en 2024

Schumann
- Rénovation des sanitaires et locaux ménages
- **Coût : 480 000 €**
- Travaux en cours

MARCIGNY
Jean Moulin
- Restructuration complète du collège et maitrise de l'énergie
- **Coût : 7 900 000 €**
- Début des travaux en 2025

PARAY-LE-MONIAL
René Cassin
- Restructuration globale
- **Coût : 9 500 000 €**
- Début des travaux en 2025

MONTCEAU-LES-MINES
Saint-Exupéry
- Démolition bâtiment F – réfection des réseaux enterrés
- **Coût : 700 000 €**
- Début des travaux en 2025

PIERRE-DE-BRESSE
Pierre Vaux
- Réfection plonge / réfectoire / CDI / ancien gymnase/ toiture
- **Coût : 2 500 0000 €**
- Études en 2025

SAINT-GERMAIN-DU- BOIS
Bois des dames
- Construction en extension de la demi-pension et restructuration partielle de la pédagogie
- **Coût : 9 600 000 €**
- Début des travaux en 2025

SAINT-GENGOUX

En fleurette

- Restructuration de l'externat phase 2
- **Coût : 2 800 000 €**
- Travaux en cours

SAINT-MARCEL

Vivant Denon

- Restructuration complète du collège avec extension
- **Coût : 10 600 000 €**
- Début des travaux en 2026

SAINT-RÉMY

Louis Pasteur

- Réfection des serres SEGPA – réfection étanchéité externat
- **Coût : 650 000 €**
- Travaux en cours

SANVIGNES

Roger Vailland

- Construction d'un nouveau lycée
- **Coût : 14 300 000 €**
- Livraison prévisionnelle de l'externat pour 2027 – Concours d'architecture en cours

TOURNUS

En bagatelle

- Maitrise de l'énergie – réfection des façades externat et logements
- **Coût : 4 000 000 €**
- Maîtrise d'œuvre en cours

VERDUN-SUR-LE-DOUBS

Les 3 rivières

- Construction en extension de salles de cours – restructuration de l'externat
- **Coût : 10 000 000 €**
- Début des travaux en 2025

ÉTUDES DE FAISABILITÉ PRÉVUES EN 2025

> COLLÈGE LOUIS ARAGON
CHÂTENOY-LE-ROYAL

> COLLÈGE JEAN VILLAR
CHALON-SUR-SAÔNE

> COLLÈGE SCHUMAN
MÂCON

> CAMILLE CHEVALIER
CHALON-SUR-SAÔNE

6,9 M€ des travaux de désimperméabilisation/végétalisation/ récupération des eaux de pluie prévus en 2025

2 M€ pour des travaux seront réalisés pour l'amélioration programmée dans les collèges

ZOOM SUR L'ENVIRONNEMENT

Des collèges, lieux emblématiques de l'environnement et changement climatique et d'éducation à l'environnement

Engagé depuis de longue date dans une politique active en faveur de l'environnement, le Département a souhaité aller plus loin en adoptant le Plan environnement de Saône-et-Loire 2020-2030, lors de l'Assemblée départementale du 18 juin 2020 avec notamment un volet important concernant les jeunes générations.

Le Plan Eco collèges 71 s'inscrit dans les actions issues du Plan environnement au sein des établissements scolaires pour en faire des lieux exemplaires en termes d'économie d'énergie et de comportements éco-responsables.

Le Département a lancé 2 opérations de restructuration globale ayant une visée emblématique et expérimentale de prendre en considération dans la méthode et sur les travaux proposés la prise en compte des enjeux environnementaux et d'adaptation au changement climatique :

- Saint Germain du Bois – Bois des dames
- Saint Marcel – Vivant Denon

Les études de programme ont été réalisées et les études de maitrise d'œuvre se poursuivent.

Des collèges engagés dans des démarches de sobriété énergétique

Le budget du Département dédié à l'énergie a été multiplié par 5 en 2023 soit 15 M€. Il a été réalisé à hauteur de 11 M€ grâce à la mise en place, en cours d'année 2023, d'un mécanisme de compensation de l'état (2 M€), et une réduction des consommations (2 M€) notamment liée aux actions de maitrise de l'énergie des usagers (baisse des consignes de température, sensibilisation aux écogestes, Challenge Cube'S…).

Pour 2024, le budget du Département dédié est de 10 M€ en prenant en compte la détente des cours du marché de l'énergie et le maintien des actions de maîtrise de l'énergie.

L'OPÉRATION « 1 GOURDE OFFERTE = 1 ARBRE PLANTÉ » est renouvelée cette année.

Créée en 2020, cette opération a permis d'offrir 26 538 gourdes aux collégiens de 6e soit 26 538 arbres plantés.

Le Challenge CUBE'S

Ce concours annuel à l'échelle nationale pour la réduction des consommations énergétiques permet de mettre en évidence les bons usages et les économies réalisées suite à ces actions.

L'an passé, 2 collèges ont été primés

- « CUBE d'Argent » d'économies d'énergie pour le Collège David Niépce de Sennecey-le-Grand,
- « Prix CUBE de la meilleure animation générale » pour le collège les Chênes Rouges à Saint-Germain-du-Plain.

Le collège Pierre Vaux à Pierre-de-Bresse a également été finaliste.

En 2024, 6 collèges de Saône-et-Loire participent à ce challenge.

> CUISEAUX «ROGER BOYER»
> GENELARD «JULES FERRY»
> GIVRY «LE PETIT PRÉTAN»
> GUEUGNON «JORGE SEMPRUN»
> MARCIGNY «JEAN MOULIN»
> MONTCENIS «LES EPONTOTS»

D'autres actions

Mise en place d'abris à vélo : pour inciter les collégiens et la communauté éducative à l'usage du vélo afin de favoriser les déplacements doux. Un budget de 50 000€ est prévu chaque année à cet effet en lien avec le déploiement également des itinéraires cyclables sécurisés par les intercommunalités et communes compétentes.

Installation de matériels hydro-économes qui permettent de réduire la consommation énergétique en maîtrisant la consommation d'eau. Tous les collèges sont aujourd'hui équipés.

2 Sécurité

SÉCURITÉ

Le Département renforce la sécurité des établissements pour protéger les collégiens des troubles extérieurs.

Le déploiement de la vidéoprotection pour sécuriser les collèges

1. CHOIX 1

Installation « de base » consistant en la pose de caméras de vidéoprotection dans les espaces extérieurs du collège surveillant les abords du bâtiment uniquement en dehors des périodes d'activités. Elle ne détecte pas les intrusions dans le bâtiment.

2. CHOIX 2

Installation « intermédiaire » consistant à équiper en caméras de vidéoprotection les espaces extérieurs ainsi que les accès du bâtiment, au niveau des circulations intérieures. Le fonctionnement est actif en dehors des périodes d'activités.

3. CHOIX 3

Installation « complète » sur validation du Conseil d'Administration, consistant à équiper en caméras de vidéoprotection les espaces extérieurs ainsi que les accès du bâtiment au niveau des circulations intérieures. Le fonctionnement est actif pendant la présence des élèves.

➔ 96% des collèges ont déjà effectué un choix, à 88% entre les choix 2 et 3

- **Coût moyen par collège : 100 000 € TTC**
- **Rythme prévisionnel : 2 chantiers par mois soit environ 20 chantiers en 2024.**

Les travaux d'infrastructures sont en cours de déploiement.

À charge désormais pour chaque conseil d'administration de valider l'Analyse d'Impact relative à la Protection des Données (AIPD) en lien direct avec le Rectorat.

Contrôle d'accès avec diagnostic à venir sur état physique et résorption des points de fragilités en matière de sûreté

En 2025, le Département réalisera un diagnostic concernant la sûreté des collèges afin d'évaluer l'état des équipements et des systèmes techniques de sûreté tels que les matériels de vidéosurveillance, de détection électronique d'intrusion, de contrôle d'accès ou même de protection mécanique. Ce type de diagnostic permet ainsi d'identifier les vulnérabilités potentielles et permettra de programmer des travaux pour résorber les éventuels points noirs ou dysfonctionnements.

HARCÈLEMENT
on continue la lutte avec des actions préventives

Pour l'année scolaire 2024-2025, le Département a décidé de reconduire les actions mises en place lors de l'année scolaire 2023-2024 pour continuer de s'impliquer dans la lutte contre le harcèlement scolaire et inscrire ses actions dans la durée :

> Intervention de la compagnie CIPANGO pour la présentation d'un spectacle interactif « Quentin et Jérémie » à destination des élèves de 6e. L'intervention s'effectue au sein des 210 classes de 6ème pour un budget de 170 000€.

> EPICEA accompagne le spectacle « **Quentin et Jérémie** » concernant la prévention du Harcèlement et anime quelques débats à l'issue du spectacle.

> Collaborer avec l'association Info-jeunes Saône-et-Loire pour mettre en place 210 ateliers de prévention et d'information à raison de 2h pour des classes de 5e ou 4e.

> Former tous les agents des collèges lors des journées de permanence sur les bonnes attitudes à avoir lorsqu'ils assistent à des situations de harcèlement.

> Communiquer via des affiches distribuées dans tous les pour sensibiliser les élèves qu'ils soient victimes, auteurs ou témoins de harcèlement.

Les actions entre le SDIS et les collèges seront systématisés et renforcés

Pour rebondir sur le Congrès national des sapeurs-pompiers qui se tiendra à Mâcon du 25 au 28 septembre 2024, il est proposé des actions à la rentrée scolaire 2024-2025 sur cette thématique de l'engagement.

- Les jeudis 26 et vendredi 27, des animations sont prévues pour les élèves. Afin de motiver le plus grand nombre d'établissement, le déplacement des classes pour assister au congrès sera pris en charge à hauteur de 70% pour les actions pilotées par le Département.

- Durant le précédent mandat du Conseil départemental Jeunes, les élus de la Bresse avaient instauré un dispositif de promotion de la Quinzaine des Jeunes Sapeur-Pompiers à l'automne 2023 dans 11 collèges afin de promouvoir l'engagement des jeunes et renforcer les liens entre les casernes du SDIS et les collèges.

  Il s'agit de permettre cette action tout au long de l'année scolaire en fonction du choix de la caserne et du collège pour stimuler l'engagement des élèves au sein des JSP.

- L'Éducation nationale a pour mission de former les élèves aux gestes qui sauvent (GQS) et aux Premiers secours civiques niveau1 (PSC1).
  Si un grand nombre de professeurs de collèges sont en mesure d'assurer ces formations, les établissements ne sont pas équipés de matériel de secourisme nécessaire.
  L'an passé, le Département a acquis pour 7700€ de matériels fournis au collège de Sennecey-le-Grand pour qu'il les mette à disposition des collèges (Buxy et Saint-Germain du Plain).

  Le Département va lancer un appel à tous les collèges pour que chaque secteur soit doté de ce matériel à condition que les établissements s'engagent sur ce projet. Cela pourrait représenter au maximum un coût de 70 000€ en investissement.

Bien-être

BIEN-ÊTRE

Une restauration de qualité

Près de 17000 repas sont servis chaque jour dans les collèges de Saône-et-Loire.

Soucieux d'offrir une restauration de qualité à ses élèves, le Département de Saône-et-Loire favorise les circuits de proximité et s'appuie sur le savoir-faire des 74 chefs qui cuisinent au sein des collèges.

> Plus de performance

- Acquisition de nouveaux matériels pour 650 000€
- Soutien aux établissements pour l'entretien et la réparation des équipements 100 000€
- Modernisation des équipements pour améliorer l'ergonomie des postes de travail des agents
- Amélioration de la qualité d'accueil des élèves au self-service (poursuite des achats de bars à salades)

Après les travaux de rénovations complètes des demi-pensions des collèges Schuman à Mâcon et En Fleurette de Saint-Gengoux-le-National en 2023, il est programmé des travaux dans les 5 années à venir à Paray-le-Monial, Montcenis, Sanvignes-les-Mines, Etang-sur-Arroux, Chatenoy-le-Royal.
Le Département recherche également à mutualiser la restauration avec les communes. Ainsi, ce sont 1 100 repas quotidiens préparés et servis aux élèves d'école primaire.
Le Département a ainsi conclu 10 conventions de mutualisation de la restauration scolaire.

> Une éducation à l'alimentation

Mieux manger et moins gaspiller avec des ateliers thématiques pour les élèves et un accompagnement pour les équipes de restauration. L'expérimentation de l'assiette unique (collèges Schuman de Mâcon et En fleurette de Saint-Gengoux-le-National) ou l'adaptation de l'assiette aux besoins de l'élève dans 11 collèges ont permis en une année de réduire de près de 7 tonnes la quantité de déchets alimentaires.

> Plan alimentaire territorial

Le Département a mis à disposition un outil de planification des menus à choix multiples tout en prenant en compte les contraintes des producteurs afin de faciliter l'approvisionnement local et les exigences en matière de nutrition pour les élèves (justes proportions, équilibre alimentaire respect des saisons, etc.).

Le Département investit également dans différentes opérations valorisantes des produits de qualité et de proximité sous labels d'appellation d'origine protégée (AOP) ou d'indication géographique protégée (IGP) ou de produits maraichers locaux.

- Poursuite des opérations dédiés aux AOP Bœuf de Charolles, Volailles et crème de Bresse
- Nouvelle opération à la rentrée autour des légumineuses et fourniture de légumes en lien avec des producteurs locaux
- **Organisation de Masterclass des cuisiniers autour de 2 recettes à base de bœuf IGP Charolles.**

Un équipement numérique pour tous

Dans le cadre de l'élaboration du schéma départemental des usages numériques, le Département a fait du numérique dans les collèges un de ses 4 axes prioritaires en matière de politique publique. Après une phase de diagnostic, d'évaluation de la satisfaction et de concertation avec les acteurs, 3 pistes d'actions sont retenues :

> Adapter le matériel numérique aux pratiques pédagogiques par la mise en place d'un environnement numérique propice visant à renforcer les équipements en matériel et en connectivité partout (wifi, salle 30 PC, chariots pc, matériels, etc.).

> Proposer des outils de communication et de partage de données en particulier étudier le déploiement d'un service d'environnement numérique de travail (ENT), des supports d'information numérique.

> Accompagner intelligemment la digitalisation des familles, des enfants et la communauté éducative en mettant des actions de formation et sensibilisation et des contenus autour des bonnes pratiques du numérique, les mesures de protection face aux dangers.

Le schéma départemental des usages et services numériques sera approuvé d'ici à la fin de l'année 2024. Cela prendrait la forme d'ateliers, de sessions ludiques et informatives, de sensibilisation et d'apprentissage.

Cette action expérimentée en 2024/2025, si elle est pertinente, pourra être ensuite étendue à tous les collèges en 2025/2026.

Des actions diverses

Le Département propose des actions essentielles à la réussite et l'épanouissement des élèves en complément des enseignements délivrés par l'Education Nationale

Des actions qui utilisent le sport, la culture, l'environnement, l'engagement comme vecteurs d'apprentissage réussis. Le Département accroit le budget consacré aux opérations éducatives auprès des jeunes collégiens +100 000€ en 2025 par rapport à 2024 (sous réserve du vote du BP2025).

L'APPEL À PROJETS POUR LES COLLÉGIENS

Ce dispositif est une porte d'entrée unique pour soutenir les projets pédagogiques des collèges, favoriser leur interdisciplinarité, ainsi que la lisibilité de l'action du Département.

L'Assemblée départementale de mars 2024 a modifié le règlement afin de prendre en charge le transport, à hauteur de 50 % et dans la limite de 500 €, pour une sortie par établissement et par année scolaire. L'autre modification essentielle est de considérer comme projet de type « séjours », les projets comportant au minimum 2 nuitées, au lieu de 3.
La participation des familles par élève et par projet reste plafonnée à 170 € maximum.

LA SAÔNE-ET-LOIRE FAIT SA PRESSE

(Partenariat avec le CLEMI et le JSL)
Cette opération de sensibilisation à la presse écrite a pour objectifs de confronter les élèves à l'information, de faire découvrir le métier de journaliste ou les enjeux de la liberté de la presse. Elle vise également à développer l'esprit critique, rendre les élèves acteurs des médias pour en faire des citoyens responsables et éclairés.

LE FORUM DES MÉTIERS DU CINÉMA

Depuis 2017, en lien avec le dispositif national « Collège au cinéma », le Département de Saône-et-Loire incite les collégiens à réaliser des courts-métrages. Pour clore l'année scolaire, les élèves sont invités au Forum des métiers du cinéma pour présenter leurs productions cinématographiques et pour participer à des ateliers interactifs avec des professionnels du cinéma.

« DO YOU SPEAK BASKET-BALL »

Séances d'initiation « Basket » encadrées et animées par des joueurs professionnels étrangers de l'Elan Chalon et de Charnay Basket Bourgogne Sud (CBBS)

5 collèges sélectionnés pour l'Élan Chalon :
Paray-le-Monial « René Cassin », Couches « Louis Pergaud », Pierre-de-Bresse « Pierre Vaux », Saint-Germain-du-Plain « Les chênes rouges », Sennecey-le-Grand « David Niepce »

5 collèges sélectionnés pour le CBBS :
Mâcon « Saint-Exupéry », Mâcon « Schuman », Le Creusot « Centre », Montceau-les-Mines « Jean Moulin » et Montcenis « Les Epontots ».

LE BUS DE L'APPRENTISSAGE

Le dispositif « Bus de l'apprentissage », mis en place depuis de nombreuses années par le Département de Saône-et-Loire, est destiné à sensibiliser les jeunes sur l'intérêt de se former à un métier et sur les possibilités offertes par la voie de l'apprentissage. Les intervenants expliquent le principe de l'apprentissage, les parcours existants et les démarches à réaliser tout en répondant aux questions des jeunes.

LA SANTÉ DES JEUNES COLLÉGIENS

L'Equipe de Prévention et d'Information Collective pour l'Enfance et l'Adolescence (EPICEA) met en place des actions de prévention des situations de risque et de danger chez les mineurs et intervient à la demande des établissements scolaires.

En 2023, EPICEA est intervenue auprès de 1 539 collégiens, avec 2 supports différents :

- **pour les 6ème :**
  une séance de 2 heures, ciblée sur les émotions, dont l'objectif principal est que chacun puisse prendre conscience de ses propres émotions mais aussi de celles des autres et ainsi favoriser l'altérité dans sa relation aux autres ;
- **pour les 4ème /3ème :**
  trois séances de 2 heures avec un programme d'éducation à la responsabilité sexuelle et affective dans un but de prévention des violences entre les jeunes dont l'objectif est de créer des espaces d'échanges, de réflexion autour de la responsabilité et de la relation à l'autre.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES JEUNES

Le Conseil Départemental des Jeunes (CDJ) est un lieu de réflexion, de discussion, de découverte et d'apprentissage de la citoyenneté et de la démocratie locale. Grâce à cette expérience, les collégiens s'initient au travail collectif et à la vie publique.
Support de découverte et d'apprentissage, les jeunes élus proposent des projets au cours de leur mandat et mettent en œuvre des actions au bénéfice des Saône-et-Loiriens.

104 jeunes ont été élus pour le mandat 2023/2025 et travaillent sur divers thèmes :
- Supports de customisation pour poubelles
- Mini-salon de l'agriculture
- Clip de publicité long format sur les bienfaits du sport
- Exposition photos sur la liberté d'expression
- Court-métrage sur les fake-news
- Engagement des adolescents

Le fonctionnement du CDJ comprend :
- 2 sessions plénières par an (hémicycle Mâcon),
- 3 commissions par an (dans des établissements scolaires de leur territoire) soit 4 séances plénières et 6 commissions pendant toute la durée du mandat,
- 5 journées/an pendant le temps scolaire.

CONTACT PRESSE
DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE
Edwige Labruyère
Hôtel du Département - Rue de Lingendes CS 70126
71026 Mâcon cedex 9

07 85 11 87 78
e.labruyere@saoneetloire71.fr

Direction de la communication 2023 / © CD71 / Impression SED CD71
IMPRIM'VERT®